

Modalités de réservation

Envoi du contrat et des chèques :

Après confirmation de votre réservation, un contrat vous est adressé, par email ou par courrier, dont un exemplaire est à nous retourner signé, accompagné de 3 chèques :

Un chèque d'arrhe de 30% du montant de la location,

Un chèque de caution de 500 €,

Un chèque de solde (70% du montant de la location).

Le chèque d'arrhe est débité dès réception.

Le chèque de caution n'est pas encaissé et vous est renvoyé dans les jours qui suivent la fin de votre séjour, si l'appartement est rendu en bon état.

Le chèque de solde est débité 15 jours avant la date de votre arrivée.

Remise des clés :

La remise des clés se fera par notre correspondante sur place de 16h à 20h (contact figurant sur le contrat). En cas de retard merci de prévenir notre contact qui vous indiquera comment récupérer les clés.

Etat des lieux :

L'appartement est vérifié au départ du précédent locataire. Une copie de cet état des lieux vous sera donnée à votre arrivée faisant office d'état des lieux d'entrée. Si une modification était à apporter, merci d'appeler notre contact sous 48 heures au plus tard. La vaisselle n'est pas contrôlée, merci de la remplacer en cas de casse.